



APPEL À CANDIDATURES : REPRÉSENTATION AU SEIN DES ÉQUIPES CURRICULAIRES

La Chambre de Commerce veille à ce que les programmes de formation professionnelle initiale répondent efficacement aux besoins du marché du travail et soutiennent le développement des compétences indispensables aux entreprises luxembourgeoises.

Pour garantir la pertinence des parcours proposés, la Chambre de Commerce nomme des personnes chargées de représenter les intérêts des entreprises et des secteurs professionnels au sein de groupes de travail : les équipes curriculaires. Leur mission est d'élaborer et de faire évoluer les programmes-cadres : les profils professionnels, les profils de formation, les programmes directeurs pour les différents métiers et professions. Elles sont composées de représentants de la Chambre de Commerce, de la Chambre des salariés et d'enseignants.

Leur action est déterminante. **La représentation et la collaboration au sein de ces équipes curriculaires sont essentielles pour assurer une formation professionnelle alignée sur les besoins réels des entreprises et contribuant pleinement à la compétitivité du Luxembourg.**

VOTRE RÔLE EN TANT QUE REPRÉSENTANT PATRONAL

En rejoignant une équipe curriculaire, les représentants contribuent à l'adaptation et à la qualité de la formation professionnelle, ainsi à qu'à l'évolution des professions et des compétences.

Vos missions :

- Promouvoir l'apprentissage et encourager les entreprises à s'engager dans la formation des apprentis
- Soutenir le système concomitant pour soutenir et faciliter l'employabilité et l'intégration des jeunes sur le marché du travail
- Veiller à la cohérence et à l'efficacité de la formation en entreprise, en lien avec les besoins opérationnels
- Garantir l'adéquation entre les formations proposées et les compétences recherchées sur le terrain, en tenant compte des évolutions des professions
- Contribuer à l'adaptation continue des programmes face aux transformations professionnelles et défis du marché du travail actuels et futurs, notamment celles liées à la double transition ou à l'émergence de l'intelligence artificielle

En tant que représentant nommé, vous agirez comme porte-parole de votre secteur d'activité au sein d'un groupe de travail. Votre implication se traduira par une participation aux travaux de votre équipe curriculaire, à raison d'une ou deux réunions par mois.

COMMERCE

- CCP Vente
- DAP Vente
- DAP Assistant en pharmacie
- DT Commerce électronique
- DT Vente et gestion

INDUSTRIE

- DAP Mécatronicien
- DAP Constructeur métallique
- DAP Dessinateur en bâtiment
- DAP Électro - Technologies
- DAP Informaticien qualifié
- DAP Gestionnaire qualifié en logistique
- DT Smart Technologies
- DT Mécatronique
- DT Logistique

SERVICES

- DAP Administratif et commercial
- DAP Décorateur
- DT Administratif et commercial
- DT Artistique, section design 3D, section graphisme, section image



UN ACCOMPAGNEMENT STRUCTURÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce vous accompagne activement tout au long de votre mission.

Ce soutien inclut notamment :

- Un partage structuré de l'information entre notre équipe dédiée à l'apprentissage et les représentants nommés.
- Un appui dans l'identification des besoins du terrain.
- L'organisation d'événements d'information et de rencontres, pour le partage de bonnes pratiques et la mise en réseau, ainsi que l'émergence de propositions d'amélioration du système de formation professionnelle.
- Une indemnisation forfaitaire de 50 € est versée pour chaque participation à une réunion de l'équipe curriculaire. Elle vient compléter l'indemnité fixée à 43,91 € par réunion dans le Règlement grand-ducal du 30 juillet 2011, remboursée sur base d'une procédure de remboursement à introduire au Service de la formation professionnelle.

CHIFFRES CLÉS

Environ **2 000 contrats** sont gérés chaque année par la Chambre de Commerce.

Une trentaine d'équipes curriculaires incluent des représentants de la Chambre de Commerce.

Environ mille membres (enseignement/patronat/salariat) font partie des équipes curriculaires, dont une centaine de représentants de la Chambre de Commerce.

**Vous souhaitez contribuer à l'amélioration continue du système de
l'apprentissage en tant que représentant patronal ?
Contactez-nous !**

Chambre de Commerce – Service Talents & Skills

7, rue Alcide de Gasperi, L-1615 Luxembourg

winwin@cc.lu | + 352 42 39 39 – 210